La classe de troisième préparatoire à l'enseignement professionnel, dite 3ème « PREPA METIERS », donne la possibilité aux élèves d'affiner le choix de leur parcours de formation, sans pour autant décider définitivement de leur champ professionnel ni de leur orientation. Il s'agit de proposer, à des élèves volontaires prêts à se mobiliser autour d'un projet de formation, un accompagnement dans la construction de leur projet professionnel. Elle s'inscrit dans le cadre de la personnalisation des parcours.

Dans ce cadre, ils suivent donc le même programme que les autres classes de troisième (même volume horaire) auquel se rajoute un enseignement de découverte professionnelle. Cette classe de « PREPA METIERS » est proposée à des élèves volontaires, prêts à se mobiliser autour d'un projet de poursuite de formation à l'issue de la classe de troisième. Ce module de découverte professionnelle doit permettre :

- D'apporter une connaissance du monde professionnel par une approche des métiers et de l'environnement économique et social ;
- De retrouver du sens à un projet scolaire en construisant son projet personnel.

Ce dispositif participe à l'éducation et à l'orientation, en conduisant l'élève à mesurer l'importance du choix qu'il aura à exprimer à la fin de la classe de troisième.

Le suivi des séquences en entreprise, est assuré par un professeur-tuteur. La préparation professionnelle donne lieu à une évaluation sous forme de contrôle continu. Cette évaluation tient compte également de l'assiduité, la curiosité, l'initiative, le degré d'autonomie et la capacité de travailler en équipe dont l'élève fait preuve. Les résultats sont pris en compte pour le diplôme national du brevet.

Projet pédagogique adapté :

- Objectif de maîtrise du socle commun de connaissances et de compétences ;
- Projet spécifique à l'établissement, adapté aux besoins des élèves et à l'environnement de l'établissement afin de répartir les enseignements ;
- Partage dans l'année scolaire des différentes périodes de découverte professionnelle ;
- Continuité pédagogique entre les différents temps de la formation et les périodes de découverte du monde professionnel ;
- Les périodes en entreprise, selon leur durée, leur organisation et leurs objectifs, sont organisées sous forme de visites, de séquences d'observation ou de stages d'initiation.

STAGES D'OBSERVATION :

2x15 jours

Axes de travail principaux :

- Retrouver confiance, motivation et estime de soi/(re)trouver sa place à l'école ;
- Prévenir le décrochage ;
- Remédier aux difficultés scolaires par une pédagogie adaptée favorisant la réussite scolaire ;
- Travailler sur les savoir-être (transdisciplinarité et heures de vie de classe) ;
- Donner de l'ambition aux élèves en leur permettant de se positionner et de donner du sens à leur projet ;
- Préparer le projet professionnel des élèves (enseignement de découverte professionnelle, projets interdisciplinaires, stages d'observation en milieu Professionnel, entretiens avec les élèves et les familles avec la participation de l'équipe pédagogique, de la Conseillère Principale d'Éducation (CPE), de la Psychologue Éducation Nationale (PSYEN) et du Proviseur adjoint).

Contact :

Olivier CHARTON
Directeur Délégué aux Formations Professionnelles et Technologiques

olivier.charton@ac-dijon.fr
03.86.60.36.28